



19^{ème} Conférence de la COPEAM

COMMISSION RADIO

**Hôtel Mansour Eddahbi
Marrakech, 30 mars 2012**

SCHEMA DE RESOLUTION

Les membres de la Commission ont d'abord souhaité affirmer unanimement, haut et fort, l'importance de la radio, demandant une place et une attention importante dans la vie de la COPEAM, proportionnelle à la force des propositions dont ils sont porteurs.

Ensuite, un point sur les activités réalisées par la Commission Radio de la COPEAM a été rappelé. Suite à un retour sur le programme «Les Ondes pour la Méditerranée» qui a été clôturé au cours de l'année 2011, il a été annoncé le futur de Kantara, notamment à travers la mise en place de la production exécutive tournante du programme pour septembre 2012, qui sera assurée par la Radio algérienne, puis en octobre par la radio marocaine, en novembre par la Radio tunisienne. Une plaquette multilingue sera réalisée pour présenter l'émission Kantara. Tous les membres sont tombés d'accord pour réaffirmer la nécessité que les producteurs de Kantara puissent se réunir au minimum une fois par an, lors de l'assemblée générale de la COPEAM. Il a été également décidé d'organiser une réunion de l'ensemble des responsables techniques des pays participants. Le projet d'une version arabophone de Kantara a été soumis à la Commission qui a exprimé son intérêt et la pertinence de cette évolution, à condition que cela s'inscrive d'être dans le cadre d'un échange nord-sud. Les différents partenaires de Kantara vont approfondir cette réflexion autour de ce projet et, notamment, ce qui serait novateur, un axe Europe-Maghreb en langue arabe.

En réponse au besoin d'harmonisation et de standardisation des techniques de travail, Sara Lacomba de l'URTI et Nick Dunkerley d'Hindenburg Systems ont réalisé une démonstration de la plateforme technique ECT qui pourrait offrir une réponse aux enjeux de mise en commun de critères de production. À l'occasion de l'enregistrement à Marrakech de l'émission Kantara, le magazine, une fois prêt à diffuser, a été remastérisé à l'aide de cet outil. Il a été ainsi permis aux membres de voir en action un outil où l'on peut échanger facilement des contenus sonores et développer des standards communs. Il reste à déterminer les modalités d'utilisation de ce nouvel outil.

Un deuxième temps de la réunion a été consacré aux impulsions et aux nouveaux projets. Une présentation du projet de web-radio musicale soumis dans le cadre de l'appel à projets standard IEPV CBCMED a été faite. Il a été convenu qu'une présentation plus complète sera envoyée à l'ensemble des membres de la Commission Radio avant l'été, afin de recueillir leur avis. Le projet Mediterradio, magazine bilingue corso-sarde, cherche à s'étendre sur le bassin oriental de la Méditerranée ; la Sicile pourrait être le prochain partenaire de cette émission. A noter que Mediterradio pourrait assumer un relief particulier avec la tenue de la prochaine Assemblée générale de la COPEAM à Cagliari.

De plus, les membres de la Commission ont souhaité renouveler à l'unanimité leur intérêt pour la proposition d'une coproduction sur le thème du voyage d'Ulysse, porté par la Radio Tunisienne, initiateur du projet qui, à travers Issam Marzouki, s'est engagée à faire parvenir d'ici un mois une présentation écrite du projet à tous les membres.

Il a été décidé qu'il était nécessaire de structurer la Commission Radio afin de la faire vivre tout au long de l'année : une communication mensuelle synthétique sera envoyée à chacun des membres de la Commission Radio. La première note sera notamment l'occasion d'adresser les coordonnées de tous les participants. Une adresse email spécifique sera communiquée à ces derniers pour faire parvenir leurs observations et leurs propositions.

Pour l'année qui vient, une étude sera mise en place auprès des radios membres pour définir un cadre de travail sur un projet destiné aux jeunes. Il a été souhaité que la conférence 2013 de la COPEAM soit l'occasion de réunir des responsables des radios jeunes.

Le recensement et la communication sur la totalité des aides existantes en faveur de projets radiophoniques ont été identifiés comme une priorité à soumettre à l'ensemble des membres sous forme d'un échéancier.

Dans le cadre de Marseille 2013, Radio France a proposé l'accompagnement de projets radiophoniques portés par les pays membres. Une note d'information sera envoyée à ce sujet.

Enfin, la Commission Radio insiste sur l'importance de pouvoir se réunir deux fois par an. Il est donc nécessaire que les responsables des Organismes concernés participent activement à la mise en œuvre de cette priorité.

Fait à Marrakech le 30 mars 2012